

RAPPORT ANNUEL

2021-2022



Régime de retraite des employés
et employées de l'Université Laval



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	3
Revue de la situation financière	4
Revue des rendements	6
Revue des placements	7
Revue de la gouvernance	8
Revue des services	12
Annexes	
A.1 Données financières	15
A.2 Statistiques démographiques	18
A.3 Ventilation des placements	20
A.4 Performance des placements	21
A.5 Équipe du Bureau de la retraite	23

2021 en quelques chiffres

737 M \$	ACTIF NET À LA FIN DE L'ANNÉE – Progression de 26 % (+152 M\$) sur 5 ans
VA : 7,4 % SV : 9,6 %	PERFORMANCE BRUTE SUR LES PLACEMENTS, PAR VOLET – VA : Moyenne de 8,6 % sur 5 ans – SV : Moyenne de 9,4 % sur 5 ans
1 354	NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS ET EN AJOURNEMENT – 97 de moins qu'en 2015
2 081	NOMBRE DE PARTICIPANTS NON ACTIFS* – 87 de plus qu'en 2015
VA : 96,1 % SV : 100,0 %	NIVEAU DE CAPITALISATION DES DEUX VOLETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (DERNIÈRE ÉVALUATION) – Le Régime est en bonne position financière
VA : 34,6 M\$ SV : 28,3 M\$	NIVEAU DES RÉSERVES DES DEUX VOLETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (DERNIÈRE ÉVALUATION) – En augmentation à chaque année
16 M\$	COTISATIONS VERSÉES, INCLUANT LES TRANSFERTS – 8 M\$ par les participants – 8 M\$ par l'Université
39,4 M\$	PRESTATIONS VERSÉES – 94 % de ce montant = rentes aux retraités et bénéficiaires

SV : Second volet (service depuis 2014)

VA : Volet antérieur (service avant 2014)

* À des fins de regroupement et de distinction des participants actifs, le groupe des participants non actifs comprend les retraités, les bénéficiaires qui reçoivent une prestation et les participants en rente différée (ne sont plus des participants actifs, mais ne reçoivent pas une rente).



MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec un plaisir à chaque année que le Comité de retraite vous présente le Rapport annuel de votre Régime de retraite. Le Rapport annuel est l'occasion de rendre compte de l'administration du Régime. De nombreuses avancées ont eu lieu au cours des récentes années pour améliorer la gouvernance du Régime et du Bureau de la retraite, pensons notamment à la fusion de l'équipe du Fonds commun de placement à celle du Bureau de la retraite et à la simplification de notre structure de gouvernance. Comme toujours, les participantes et participants apprécient les services rendus par le Bureau de la retraite (pages 12 et 13). Les sondages de satisfaction témoignent fréquemment de leur appréciation, malgré le contexte actuel et les rencontres parfois à distance. Le personnel du Bureau de la retraite fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et nous tenons à les remercier.

Une évaluation actuarielle a été réalisée au 31 décembre 2021 et les résultats sont encourageants. On y constate des bonnes nouvelles : les deux volets sont bien capitalisés, les marges de sécurité ont été bonifiées, les taux de cotisation sont relativement stables, les rentes du SV seront indexées et la solvabilité s'est améliorée. Les résultats détaillés se trouvent aux pages 4 et 5.

Du côté des rendements à la page 6, l'année 2021 nous a donné des rendements supérieurs aux attentes, ce qui a été le cas d'ailleurs 11 fois au cours des 15 dernières années (voir page 22). Le Volet antérieur termine avec un rendement brut de 7,42 %, alors que le Second volet affiche 9,58 %. La différence de rendement entre les volets était attendue, les politiques de placement sont différentes et adaptées à la maturité des deux volets du Régime (annexes 3 et 4).

Après l'annonce de ces résultats encourageants pour 2021, on ne peut s'empêcher de constater que 2022 annoncent son lot de défis :

- ~ Poursuite de la COVID-19
- ~ Tensions géopolitiques, (notamment l'invasion de l'Ukraine)
- ~ La résurgence de l'inflation en 2021
- ~ L'évolution des changements climatiques demeure une préoccupation

Malgré les périodes d'instabilité économique, de volatilité des marchés et de faible taux d'intérêt, notre Politique de placement aura permis de faire ses preuves et générer des rendements satisfaisants au cours des dernières années. Les membres du Comité, assistés d'experts dans le domaine, continueront à veiller à ce que la Politique de placement permette de positionner le mieux possible le Régime de façon à gérer le mieux possible les risques à venir tout en procurant un rendement satisfaisant.

Finalement, mentionnons qu'un groupe de travail, formé de membres des quatre comités de retraite de l'Université, a été créé en vue de réviser la Politique d'investissement responsable.

En terminant, je désire également remercier mes collègues du Comité de retraite pour leur implication et leur contribution à l'administration du RREEUL. J'en profite finalement pour saluer tous les participants du Régime une dernière fois considérant que ce sera le dernier rapport annuel que je signerai à titre de président du Comité étant donnée ma prise de retraite prévu le 24 octobre 2022.

Le président du Comité de retraite,

Yvan Pépin

REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS 2021

1. Deux volets toujours bien provisionnés
2. Maintien de l'indexation des rentes et cotisations stables
3. Une solvabilité améliorée

	VA	SV
Degré de capitalisation au 31-12-2021	96,1 %	100,0 %
Degré de solvabilité au 31-12-2021	73,2 %	88,6 %

1. DEUX VOLETS TOUJOURS BIEN PROVISIONNÉS

Les deux tableaux suivants illustrent le niveau de capitalisation des deux volets du RREEUL au 31 décembre 2021 avec le comparable de l'année précédente. Les mécanismes établis dans la Politique de financement prévoient que les gains ou les pertes qui pourraient faire fluctuer la situation financière du Régime sont absorbés grâce aux marges pour écarts défavorables dynamiques (VA) ou au Fonds de stabilisation (SV), ce qui permet de maintenir un niveau de capitalisation stable.

Ces tableaux nous montrent également que chaque volet détient aussi une réserve (34,6 M\$ pour le VA et 28,3 M\$ pour le SV) qui pourrait servir lors d'années moins favorables. En utilisant la valeur totale de l'actif avec cette réserve, les degrés de capitalisation sont de 102 % pour le VA et de 125 % pour le SV.

VA – Service avant 2014 (en milliers de dollars)	31-12-2021	31-12-2020	SV – Service depuis 2014 (en milliers de dollars)	31-12-2021	31-12-2020
Valeur marchande de l'actif	596 929	592 284	Valeur marchande de l'actif	140 545	117 700
moins Réserve	(34 615)	(33 431)	moins Fonds de stabilisation	(28 302)	(17 496)
Actif net	562 314	558 853	Actif net	112 243	100 204
Valeur actuarielle du passif			Valeur actuarielle du passif		
Participant(e)s et participant(e)s actifs	123 031	137 732	Participant(e)s et participant(e)s actifs	90 067	86 786
Retraités, retraitées et bénéficiaires	453 987	440 137	Retraités, retraitées et bénéficiaires	19 222	12 412
Rentes différées	7 846	4 617	Rentes différées	2 954	1 006
Passif total	584 864	582 486	Passif total	112 243	100 204
Excédent (déficit) actuariel	(22 550)	(23 633)	Excédent (déficit) actuariel	0	0
Degré de capitalisation	96,1 %	95,9 %	Degré de capitalisation	100,0 %	100,0 %

Par ailleurs, le rendement espéré à long terme de chaque volet est réduit d'une marge dynamique pour se donner plus de sécurité. Ainsi, l'atteinte de ce rendement moindre est suffisante pour assurer la pérennité du Régime. La valeur de ces marges est similaire à celles de 2020.

	2021		2020	
	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)
Rendement espéré selon la Politique de placement	6,25 %	6,80 %	5,95 %	6,55 %
Marge ¹	1,22 %	0,75 %	0,80 %	0,75 %
Rendement permettant de maintenir le Régime à l'équilibre	5,03 %	6,05 %	5,15 %	5,80 %

¹ Dans le cas du Second volet, la marge comprend aussi une marge de maturité pour éviter les transferts intergénérationnels.

2. MAINTIEN DE L'INDEXATION DES RENTES ET COTISATION STABLE

La Politique de financement mise en place il y a quelques années permet de mieux gérer les risques financiers du RREEUL. En plus des réserves et des marges présentées à la section précédente, la Politique prévoit les modalités d'indexation des rentes du SV, indexation qui est conditionnelle à la santé financière du Régime et qui n'est garantie que pour les trois années suivant l'évaluation actuarielle. En vertu des résultats au 31 décembre 2021, une indexation de 100 % de l'IPC sera accordée pour les trois prochaines années. Les taux applicables pour les rentes en paiement pour les trois prochaines années sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

TAUX D'INDEXATION DES RENTES DU SV

1 ^{er} janvier 2023	100 % de l'inflation
1 ^{er} janvier 2024	100 % de l'inflation
1 ^{er} janvier 2025	100 % de l'inflation

Par ailleurs, l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2021 a permis de valider à nouveau que les taux de cotisation des participantes et participants et de l'Employeur applicables à partir de 2023. Ces taux de cotisations qui incluent une cotisation au Fonds de stabilisation permettent de constituer une réserve pour payer de l'indexation aux rentes du SV. Ils sont similaires à ceux qui avaient été établis lors de l'évaluation actuarielle précédente.

TAUX DE COTISATION ¹

	Cotisation salariale	Cotisation patronale
2022	10,43 % avant le MGA et 11,93 % pour l'excédent	10,43 % avant le MGA et 11,93 % pour l'excédent
2023	9,90 % avant le MGA et 11,40 % pour l'excédent	9,90 % avant le MGA et 11,40 % pour l'excédent

¹ Les taux sont connus d'avance, car la Loi prévoit un décalage d'un an pour l'application des taux de cotisation. Ainsi, l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2020 établit les taux de cotisation pour l'année 2022.

3. UNE SOLVABILITÉ AMÉLIORÉE

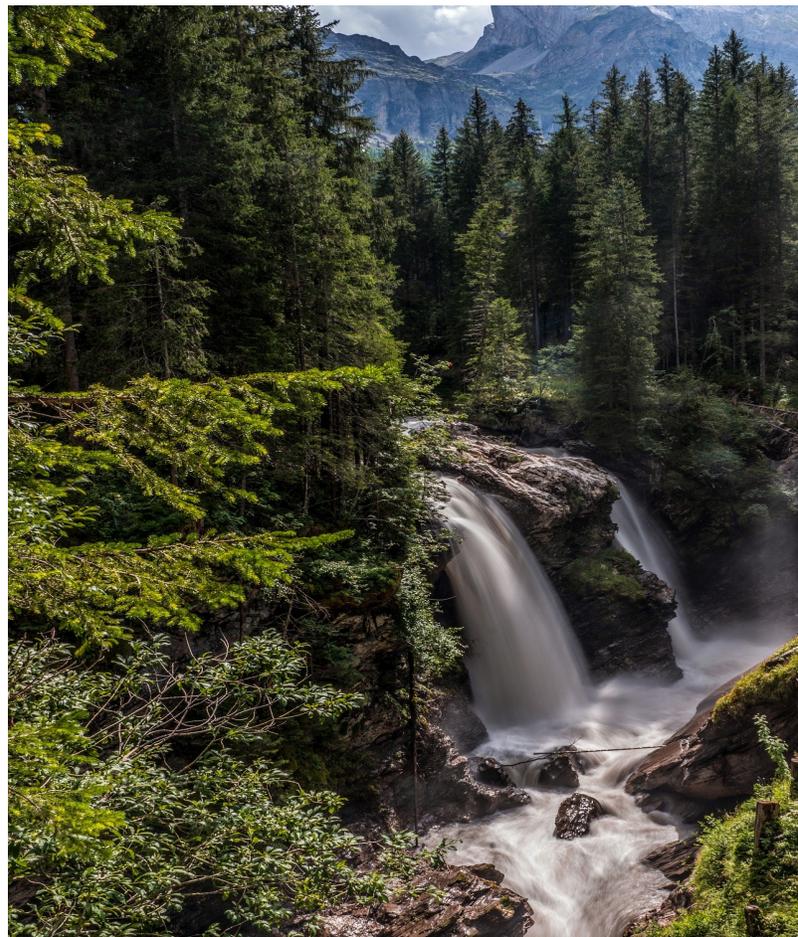
La solvabilité d'un régime de retraite repose sur un scénario de terminaison hypothétique. Il s'agit d'un calcul obligatoire qui doit être contenu dans une évaluation actuarielle et qui repose sur des hypothèses qui sont prescrites.

Dans les faits, la solvabilité n'impacte pas le niveau de financement du RREEUL. Par contre, les participantes et participants qui demanderaient le remboursement de leurs droits (par exemple un départ avant la retraite) verraient ainsi la valeur payable réduite en proportion du degré de solvabilité de chacun des volets du Régime.

Le tableau ci-dessous présente le degré de solvabilité de chacun des volets au 31 décembre 2021 et de l'année précédente. L'augmentation constatée en 2021 s'explique par la hausse des taux d'intérêt et par une performance des placements plus élevée que prévue.

DEGRÉS DE SOLVABILITÉ

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Volet antérieur	73,2 %	69,9 %
Second volet	88,6 %	82,3 %



REVUE DES RENDEMENTS

FAITS SAILLANTS 2021

1. Rendements toujours au rendez-vous
2. Très grands écarts selon les marchés
3. Conjoncture économique particulière

	VA	SV
Hypothèse	5,15 %	5,80 %
Rendement net 2021	7,1 %	9,16 %

1. RENDEMENTS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

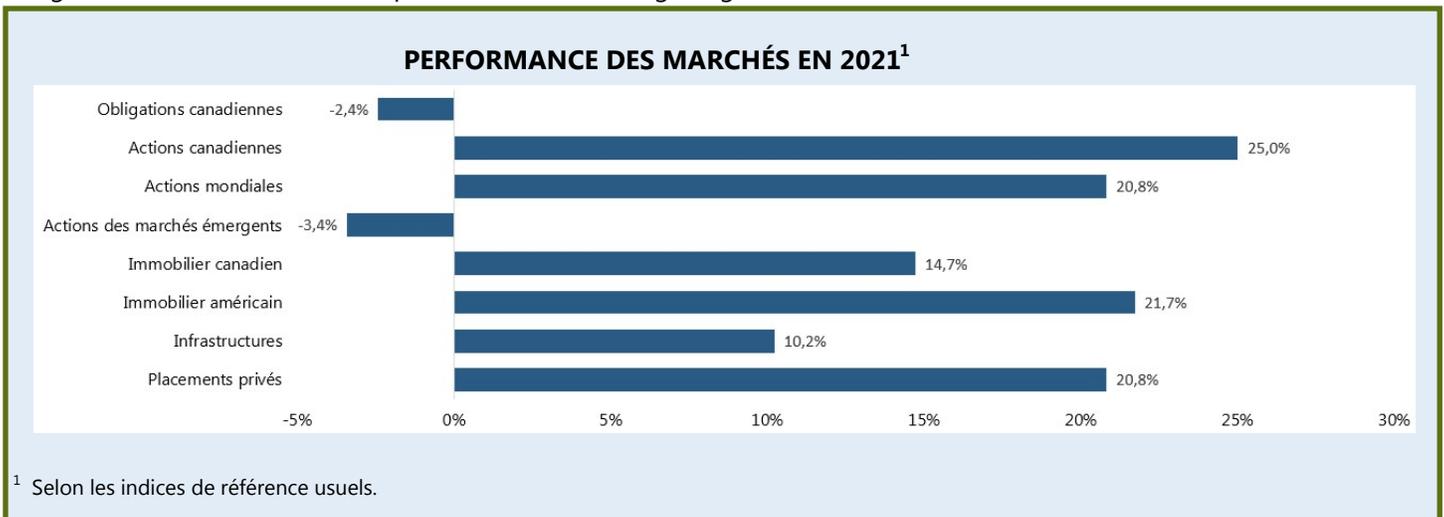
La plupart des portefeuilles affichent des rendements positifs en 2021, sous réserve du portefeuille de titres à revenu fixe. Le rendement du SV, ayant peu d'investissement dans les titres à revenu fixe, est meilleur (9,16 % net) que celui du VA, plus fortement pondéré dans les titres à revenu fixe (7,1 % net). Les rendements négatifs des titres à revenu fixe s'expliquent par une remontée des taux d'intérêt à la suite du creux historique atteint en mars 2020 lors de la crise liée à la pandémie.

Sur des périodes plus longues de 3, 5 ou 10 ans, les résultats continuent d'être supérieurs aux objectifs de financement du Régime. Consultez l'annexe A.4 pour connaître le rendement 2021 de chacun des fonds du RREEUL au 31 décembre 2021.

2. TRÈS GRANDS ÉCARTS SELON LES MARCHÉS

Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, il existe de grandes disparités de performance en 2021 entre les différentes classes d'actifs. Ce fut, généralement, une année exceptionnelle pour les actions ainsi que les placements alternatifs (immobilier, infrastructures et placements privés). L'exception concerne les actions des marchés émergents.

Du côté obligataire, la hausse des taux d'intérêt fut défavorable au point de générer des performances négatives. L'indice obligataire illustré ci-dessous représente le marché global des obligations canadiennes, mais les titres ayant une plus longue échéance ont connu des performances davantage négatives.



Consultez l'annexe A.3 pour connaître le détail de la répartition de l'actif du RREEUL au 31 décembre 2021.

3. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE PARTICULIÈRE

Avec tous les moyens déployés en 2020 par les gouvernements et les banques centrales pour réduire les effets négatifs de la pandémie et du ralentissement économique, l'espérance d'une reprise s'est matérialisée à la fin de 2020 et en 2021.

Un nouvel enjeu émerge toutefois à la fin de l'année 2021 : une hausse marquée de l'inflation (l'offre étant insuffisante par rapport à la demande). L'incertitude quant à la virulence des différents variants de la COVID a également laissé place à beaucoup de volatilité dans les marchés.

REVUE DES PLACEMENTS

FAITS SAILLANTS 2021

1. Déploiement des portefeuilles alternatifs
2. Changement aux gestionnaires d'actions
3. Investissement responsable

Répartition stratégique des placements

	VA	SV
Obligations	25 %	10 %
Actions	35 %	55 %
Alternatifs	40 %	35 %

Aucun changement n'a été apporté à la Politique de placement en 2021 malgré le contexte actuel et la forte volatilité. Les orientations à long terme formulées dans la Politique sont toujours d'actualité et le déploiement s'est poursuivi en 2021 (annexes A.3 et A.4). Le Comité assure une vigie annuelle de la Politique et en fait une révision complète à tous les 4-5 ans.

1. DÉPLOIEMENT DES PORTEFEUILLES ALTERNATIFS (IMMOBILIER, INFRASTRUCTURES, PLACEMENTS PRIVÉS)

L'achat de titres ou de participation dans les classes d'actifs non traditionnelles s'échelonne habituellement sur plusieurs années, ce qui contribue à une diversification accrue. L'année 2021 a permis de sélectionner de nouveaux gestionnaires dans chacune des trois classes d'actifs et ainsi continuer le déploiement adéquat des sommes dans ces créneaux. Le Bureau de la retraite a acquis beaucoup d'expertise dans les placements alternatifs au cours des dernières années. Quant au portefeuille de placements privés, sa valeur marchande est maintenant de plus de 191 M\$ (total du Fonds commun) et comprend 14 sous-fonds. Il s'agit d'un portefeuille en construction depuis plusieurs années qui réalise de belles performances. La liste complète des gestionnaires est disponible à l'annexe A.3. Mentionnons également que la baisse attendue des rendements liés à la COVID-19 (économie au ralenti, confinement, télétravail, etc.) ne s'est pas vraiment matérialisée pour les placements alternatifs.

2. CHANGEMENT AUX GESTIONNAIRES D' ACTIONS

Deux changements ont été effectués au niveau des gestionnaires d'actions pour finaliser les cibles de la Politique de placement.

Le portefeuille d'actions américaines à petite capitalisation a été remplacé par un portefeuille d'actions mondiales à petite capitalisation. L'objectif est d'élargir l'horizon de placement en laissant à la discrétion du gestionnaire de trouver les meilleurs titres de ce créneau sans se limiter au marché américain. Le gestionnaire retenu pour ce portefeuille est Wasatch, une firme américaine spécialisée dans ce créneau.

Finalement, la composition du portefeuille d'actions mondiales à grande capitalisation a été complétée par l'ajout de deux gestionnaires dans ce créneau, Baillie Gifford (firme écossaise) et RBC Gestion mondiale d'actifs.

3. INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Depuis plus de 15 ans, les éléments liés à l'investissement responsable sont pris en compte dans la gestion de la caisse de retraite. La Politique de placement du RREEUL comporte à cet égard une Politique d'investissement responsable qui s'articule autour des deux axes suivants :

- la gestion proactive des droits de vote;
- la sélection et le suivi des gestionnaires dans un contexte de facteurs ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Davantage d'investisseurs tiennent compte de la transition énergétique de l'économie qui se dirige de plus en plus vers des sources d'énergie renouvelable. Le Comité de retraite a le devoir fiduciaire de faire fructifier le patrimoine du RREEUL, mais il est aussi sensible aux enjeux que cette transition amènera dans le futur.

Un groupe de travail a été formé en 2021, composé de membres des quatre comités de retraite de l'Université Laval et d'employés du Bureau de la retraite, en vue de réviser la Politique d'investissement responsable. Les changements climatiques et les facteurs ESG sont de plus en plus intégrés dans le processus d'investissement des caisses de retraite et les comités de retraite ont convenu d'actualiser leurs objectifs et actions à cet égard. Le groupe de travail poursuivra ses travaux en 2022 et émettra des recommandations aux comités de retraite.

REVUE DE LA GOUVERNANCE

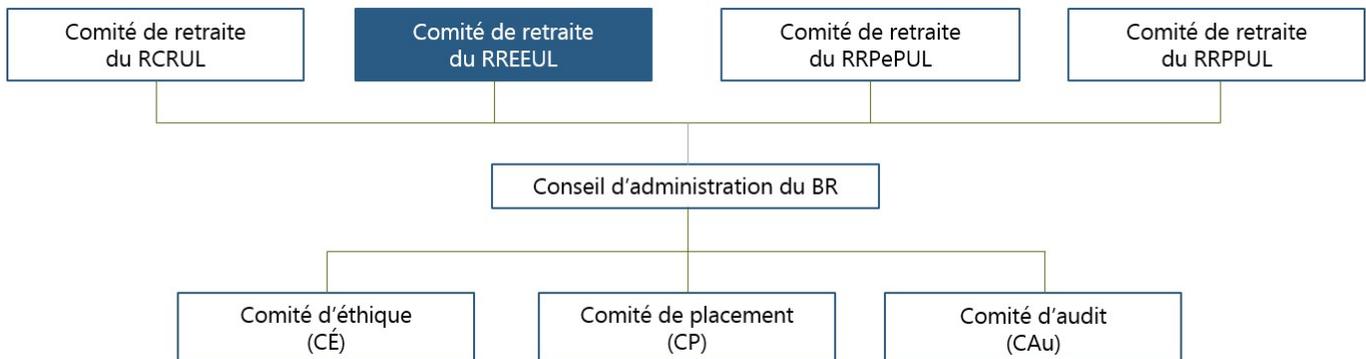
FAITS SAILLANTS 2021

1. Structure de gouvernance
2. Comité de retraite et ressources externes
3. Application de la Politique de financement

1. STRUCTURE DE GOUVERNANCE

L'année 2021 marquait la première année complète sous la nouvelle structure de gouvernance. Rappelons qu'en date du 1^{er} avril 2020, le Bureau de la retraite, responsable de l'administration des quatre régimes de retraite de l'Université, a été fusionné avec le bureau du Fonds commun de placement, responsable de la gestion des placements. Cette équipe profite dorénavant d'une synergie qui permet de mieux intégrer les opérations de placement et d'administration des régimes.

Les activités du Bureau de la retraite sont supervisées par un Conseil d'administration (CA) formé de huit membres, dont un nommé par chaque régime, un nommé par l'Université et trois membres externes. Un changement a été apporté en 2021; la personne nommée à la présidence du Comité de placement a été ajoutée à la composition du CA afin d'ajouter un lien plus formel entre les deux comités.



1. STRUCTURE DE GOUVERNANCE /suite

En vertu des délégations, le Comité de placement, le Comité d'audit et le Comité d'éthique relèvent du Conseil d'administration.

	Mandat	Composition
Conseil d'administration	Le CA est responsable du suivi des opérations du Bureau de la retraite ainsi que de la fiducie globale qui regroupe les actifs des quatre régimes de retraite de l'Université Laval.	M. Nicolas Bouchard Martel UL M. Daniel Coulombe RRPPUL M. François Girouard Membre externe Mme Anne Gosselin Membre externe M. André Grondines Membre externe M. Boris Mayer-St-Onge RRPePUL M. Yvan Pépin RREEUL M. Nicolas Saucier RCRUL
Comité de placement	La gestion de la Politique de placement du RREEUL a été déléguée au Bureau de la retraite, sous la supervision du Comité de placement.	M. François Girouard M. Gilles Horrobin M. Michel Lemieux M. Bruno Roy } Membres externes
Comité d'audit	Le principal mandat du Comité d'audit est de recommander aux régimes l'adoption des rapports financiers préparés par l'auditeur externe et d'effectuer un suivi, s'il y a lieu, concernant des améliorations qui devraient être apportées aux contrôles internes.	M. Jean DeBonville RCRUL M. Gilles Dion RREEUL M. André Grondines Membre externe M. Jacques Lachance RRPePUL M. Michel Turcotte RRPPUL
Comité d'éthique	Le mandat du Comité d'éthique est de doter l'administration et le personnel de balises éthiques et de règles de déontologie. Il veille aussi à sensibiliser sur l'importance de maintenir un comportement intègre et responsable.	Mme Marion Brivot M. Jean-François Larocque Mme Hélène Lee-Gosselin M. Sylvain Tremblay } Membres externes

Dans cette structure, les membres du Comité de retraite qui représentent le RREEUL sont :

Conseil d'administration : M. Yvan Pépin
 Comité d'audit : M. Gilles Dion

Au Comité de placement et au Comité d'éthique, aucun membre des comités de retraite représente les régimes, car ces comités ne sont constitués que de membres externes. Toutefois, les membres du CA peuvent assister aux rencontres du Comité de placement.

2. COMITÉ DE RETRAITE ET RESSOURCES EXTERNES

COMITÉ DE RETRAITE

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RREEUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire. Le Comité de retraite doit mettre en place une Politique de placement pour investir la caisse et il doit administrer les prestations payables par le Régime. Plusieurs de ces responsabilités ont été déléguées au Bureau de la retraite, tel que présenté précédemment.

Selon le Règlement du Régime, le Comité de retraite doit être composé de huit membres. Au 31 décembre 2021, la composition du Comité est la suivante :

Désigné par		Désigné par	
M. Yvan Pépin	le SEUL	Mme Mélanie Alain Mme Carole Carbonneau	les participantes et participants actifs
Mme Marie-Pierre Beaumont M. Nicolas Bouchard Martel M. Gilles Dion (membre externe)	l'Université Laval	M. Luc Brouillette Mme Suzanne Thivierge	les retraitées et retraités, bénéficiaires et personnes dont la rente est différée

M. Martin Latulippe agit à titre de secrétaire.

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui détaille le nombre de rencontres des différents comités et le taux de participation des membres à ces rencontres.

	Taux de participation ¹	
Comité de retraite	7 réunions	87,5 %
Conseil d'administration	7 réunions	100 %
Comité d'audit	4 réunions	100 %

¹ Pour les comités qui ne relèvent pas exclusivement du RREEUL, les taux de participation sont ceux des membres représentant le Régime de retraite.

2. COMITÉ DE RETRAITE ET RESSOURCES EXTERNES /suite

RESSOURCES EXTERNES

Pour effectuer certaines tâches, le Comité de retraite mandate les fournisseurs de services suivants. Il y a eu un seul changement en 2021, la firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L a été sélectionnée à titre d'auditeur externe (en remplacement de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à la suite d'un processus d'appel d'offres qui doit s'effectuer régulièrement).

Actuariat	M. René Roy, Lussier	Évaluation actuarielle Conseils stratégiques Analyse d'amendements
Service-conseil en placement	LifeWorks	Révision de la Politique de placement
Audit externe	Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	Audit du rapport financier annuel
Institution financière	RBC	Transactions courantes (cotisations et prestations)
Portail sécurisé <i>Mon dossier en ligne</i>	SFAP	Intranet Relevés annuels Communications personnalisées
Informatique	DTI de l'Université Laval	Hébergement des données

3. APPLICATION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT

Depuis 2019, le Comité de retraite doit veiller à l'application de la Politique de financement adoptée par le SEUL et l'Université. Cette Politique a des implications dans la gestion de la Politique de placement et dans la production des évaluations actuarielles du Régime. Des évaluations sont maintenant produites annuellement s'il n'y a pas d'impact au niveau du financement.

Tel que mentionné précédemment, l'application de la Politique de financement permet d'assurer une stabilité des coûts, d'octroyer de l'indexation aux rentes du SV et de constituer des réserves et des marges. Le Comité de retraite a appliqué adéquatement en 2021 les dispositions de la Politique de financement.

RAPPORT SUR LES PLAINTES

Le Comité de retraite n'a reçu aucune plainte formelle de la part de participantes et participants du Régime en 2021. Une politique officielle à cet égard est en place depuis plusieurs années.

REVUE DES SERVICES

FAITS SAILLANTS 2021

1. Télétravail et services offerts
2. Cotisations volontaires
3. Amendements au RREEUL

Le Comité de retraite a délégué au Bureau de la retraite le volet d'information et de calcul des prestations. C'est donc le Bureau de la retraite qui produit les relevés annuels, émet les différents communiqués sur le Régime et organise des séances de planification financière et de préparation à la retraite.

Le Bureau de la retraite est un centre d'expertise créé par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et dédié entièrement à l'administration de ces régimes.

1. TÉLÉTRAVAIL ET SERVICES OFFERTS

L'obligation d'administrer le RREEUL en télétravail pour une bonne partie de 2021 a nécessité très peu d'ajustements pour le Bureau de la retraite. Les dossiers étant entièrement numérisés depuis plus de 10 ans, les procédures ont permis une continuité des opérations et il n'y a pas eu de délai dans le traitement des demandes. Seul le format des rendez-vous en présentiel avec le personnel du Bureau a été revu – en fonction des consignes de la santé publique – mais les plateformes de rencontres virtuelles ont facilité le service-conseil dans la présentation de la documentation transmise.

SERVICES OFFERTS PAR LE BUREAU DE LA RETRAITE

	Ventilation des demandes traitées		
	2021 764 demandes	2020 681 demandes	2019 812 demandes
<i>... à l'égard de l'adhésion et du cumul de participation</i> : information sur les droits et les possibilités d'optimiser vos avoirs dans le régime par le biais de rachat, de transfert ou de participation volontaire;	32 %	34 %	31 %
<i>... à l'égard de la retraite</i> : service-conseil avant la prise de retraite afin d'expliquer les options offertes. Par exemple, des estimations de rente à différentes dates avant de déterminer celle-ci;	45 %	42 %	46 %
<i>... à l'égard d'une cessation, d'un décès ou d'une rétroactivité</i> : information générale relative aux autres prestations payables et aux demandes d'information.	23 %	24 %	23 %

Le nombre de demandes a considérablement augmenté en 2021, pour retourner à un niveau similaire à celui pré-COVID. Une bonne partie de la hausse s'explique par le traitement des demandes de transfert entre régimes de retraite.

AUTRES ACTIVITÉS

	2021	2020	2019
Séminaires de préparation à la retraite (en 2020, formule sommaire en Webinaire)	2	1	3
Colloque de planification financière	0	0	1
Bulletins Retraite Plus	2	1	3

1. TÉLÉTRAVAIL ET SERVICES OFFERTS /suite

Depuis décembre 2021, les bulletins Retraite Plus sont rédigés sur une base trimestrielle, en y incorporant divers éléments d'information susceptibles d'intéresser les participantes et participants du RREEUL. Anciennement, ces bulletins étaient émis uniquement lorsque de l'information importante devait être publiée. Il est possible de consulter les bulletins sur le site Web du Régime.

2. COTISATIONS VOLONTAIRES

Il est possible de verser des cotisations volontaires au RREEUL en effectuant un transfert d'un REER ou d'un CRI au RREEUL. En 2021, un montant de 101 000 \$ a été reçu par le Régime de la part des participantes et participants.

L'un des avantages de verser volontairement des cotisations supplémentaires réside dans le niveau des frais de ce placement qui est nettement inférieur à ceux des institutions financières pour un produit équivalent.

3. AMENDEMENTS AU RREEUL

L'amendement 28 a aussi été ratifié par le SEUL et l'Université en novembre 2021. Les modifications y sont mineures soient de mettre à jour le nom de Retraite Québec, modifier la définition d'intérêt pour la participation volontaire et permettre au Comité de retraite de demander certaines pièces justificatives pour le versement des rentes. Le détail de l'amendement peut être consulté sur le [site du Régime](#).



Annexes

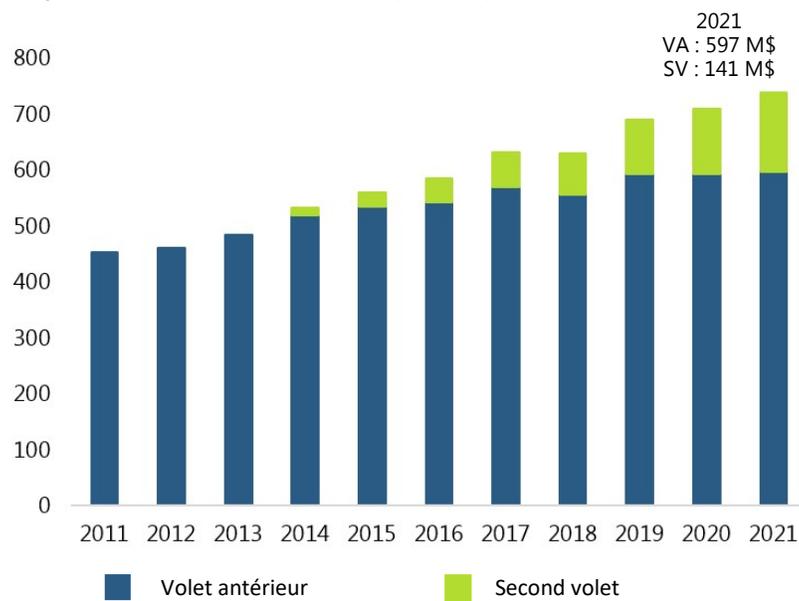
- A.1 Données financières
- A.2 Statistiques démographiques
- A.3 Ventilation des placements
- A.4 Performance des placements
- A.5 L'équipe du Bureau de la retraite



A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Globalement, l'actif du RREEUL a progressé d'environ 4 % en 2021, mais le Second volet, à lui seul, a augmenté de 20 %, propulsé par une performance supérieure et le fait qu'il reçoit la majorité des cotisations.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'actif du RREEUL depuis le 31 décembre 2011, donc au cours des dix dernières années. Depuis 2014, le Régime est scindé en deux volets et on constate l'accroissement plus rapide du Second volet, car il reçoit la majorité des cotisations et verse peu de prestations.



Au cours de la période de 10 ans, l'actif du RREEUL est passé de 453 M\$ à 738 M\$, et ce, malgré le fait qu'une bonne partie des revenus de placement sert à payer les prestations, celles-ci étant supérieures aux cotisations reçues sur une base annuelle. Il faut dire qu'au cours de la dernière décennie, les marchés ont affiché des performances supérieures aux attentes.

L'actif d'un régime de retraite évolue annuellement en fonction des éléments suivants : les cotisations, les prestations, les frais et les rendements sur les placements. Les prochaines sections donnent plus de détails sur ces quatre éléments.

COTISATIONS

Conformément à la Politique de financement et aux dispositions du Régime, les participantes et participants de l'Université financent à part égale la somme de : 1– la valeur des droits accumulés par les participantes et participants dans une année (ce que l'on appelle la cotisation d'exercice ou cotisation régulière) et des cotisations de stabilisation.

Voici tous les types de cotisations qui sont versées à la caisse de retraite, incluant celles qui sont sur une base volontaire.

Cotisations régulières	Cotisations versées par les participantes et participants et l'Université qui financent l'accumulation du service crédité de l'année en cours. En 2021, les cotisations régulières sont de 7,6 % du salaire avant le MGA et de 9,1 % sur l'excédent. L'Université verse pour sa part 10 % et 11,5 % respectivement. Par ailleurs, les participantes et participants financent également un montant de 2,4 % en cotisations de stabilisation de sorte qu'ils versent au total le même montant que l'Université.
Cotisations de stabilisation	Ces cotisations sont versées seulement par les participantes et participants et elles sont déposées directement dans le Fonds de stabilisation. Ce fonds servira à rembourser, s'il y a lieu, un déficit dans le Second volet et il servira aussi à octroyer de l'indexation ponctuelle pour les rentes provenant de ce volet.
Cotisations volontaires	Il s'agit principalement de sommes provenant de REER. L'avantage est de profiter des frais de gestion du Régime et de la diversification de la Politique de placement.
Cotisations de rachat	Toute période de service non crédité peut faire l'objet d'un rachat. Il peut s'agir d'une période de congé sans traitement ou d'une période non reconnue lors d'un transfert d'un employeur précédent.
Transferts d'autres régimes de retraite	Une période de service reconnue dans un ancien régime de retraite peut être transférée au RREEUL en vue d'y faire créditer une rente de valeur équivalente à la somme transférée.

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES /suite

COTISATIONS suite

Cotisations versées en 2021 (en milliers de dollars)

	Par les participantes et participants		Par l'Employeur		Total 2021	Total 2020
	Volet antérieur	Second volet	Volet antérieur	Second volet		
Régulières et participation volontaire	187	5 085	187	6 642	12 101	11 583
De stabilisation	s.o.	1 644	s.o.	s.o.	1 644	1 674
Rachats de participation	0	0	s.o.	s.o.	s.o.	29
Volontaires	101	s.o.	s.o.	s.o.	101	69
Transferts provenant d'autres régimes	383	594	s.o.	s.o.	987	708
D'équilibre / Reliquats	s.o.	s.o.	1 125	0	1 125	1 287
	8,0 M\$		8,0 M\$		16,0 M\$	15,4 M\$

PRESTATIONS

Les prestations versées par le RREEUL sont constituées essentiellement des rentes de retraite, mais également des prestations forfaitaires payables lors d'une cessation de participation, d'un décès ou d'un partage de droits.

Prestations versées en 2021 (en milliers de dollars)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Rentes de retraite	35 634	1 557	37 191	36 641
Remboursements	183	170	353	105
Transferts vers d'autres régimes	652	381	1 033	135
Autres transferts	459	340	799	671
	36,9 M\$	2,4 M\$	39,4 M\$	37,6 M\$



A.1 DONNÉES FINANCIÈRES /suite

FRAIS

Les frais de gestion du RREEUL sont composés des frais liés à la gestion des placements et à l'administration du Régime (administration et service-conseil).

Frais de gestion en 2021 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Frais reliés aux placements	1 944	529	2 473	2 284
Frais reliés à l'administration	309	235	544	446
	2,3 M\$	0,8 M\$	3,0 M\$	2,7 M\$

Avec une politique de placement différente, chaque volet assume ses frais reliés aux placements. En pourcentage de l'actif, ceux applicables au Second volet sont plus élevés, car la pondération en actions et en placements alternatifs est plus élevée.

REVENUS DE PLACEMENT

Avec les bons résultats, les revenus de placement ont permis un accroissement significatif de l'actif en 2021. Les revenus de placement comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes, de même que les gains en capitaux, réalisés ou non, générés par l'augmentation de la valeur des placements.

Revenus de placement en 2021 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Revenus de placement	41 841	12 092	53 933	45 811

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET PAR VOLET EN 2021 (en millions de \$)

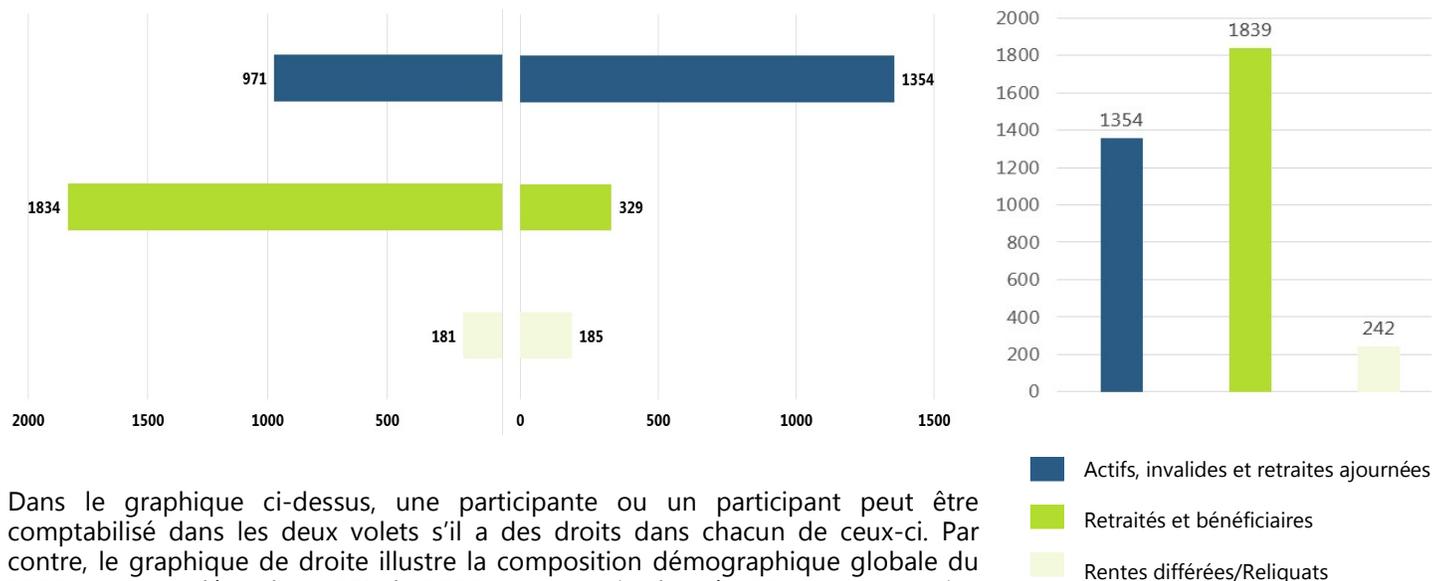
	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Actif au 31 décembre 2020	592,3 M\$	117,7 M\$	710,0 M\$	689,1 M\$
+ Cotisations	2,0	14,0	16,0	15,4
+ Revenus de placement	41,8	12,1	53,9	45,8
- Prestations	-36,9	-2,4	-39,4	-37,6
- Frais	-2,3	-0,8	-3,0	-2,7
Actif au 31 décembre 2021	596,9 M\$	140,5 M\$	737,5 M\$	710,0 M\$



A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Tout comme la revue de la situation financière, les statistiques démographiques du RREEUL sont présentées par volet. Le degré de maturité du Volet antérieur est beaucoup plus important que celui du Second volet car, depuis 2014, les nouvelles adhésions ne sont comptabilisées que dans le Second volet.

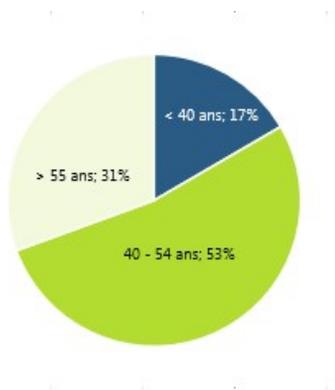
RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR VOLET SELON LEUR STATUT



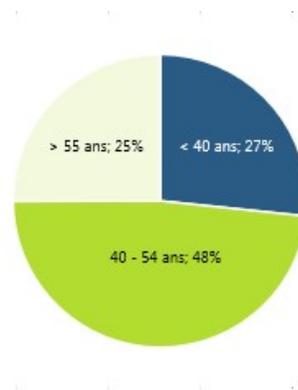
Dans le graphique ci-dessus, une participante ou un participant peut être comptabilisé dans les deux volets s'il a des droits dans chacun de ceux-ci. Par contre, le graphique de droite illustre la composition démographique globale du RREEUL. Au 31 décembre 2021, le RREEUL a un ratio de près 0,7 personne active pour une personne non active (retraitées, retraités, bénéficiaires et rentes différées), alors que ce ratio est de 0,5 pour le Volet antérieur et de 2,63 pour le Second volet.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS SELON L'ÂGE

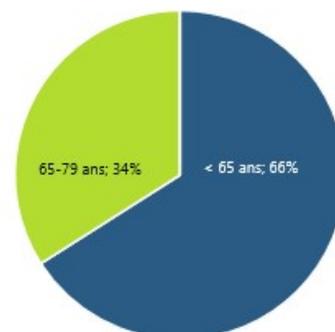
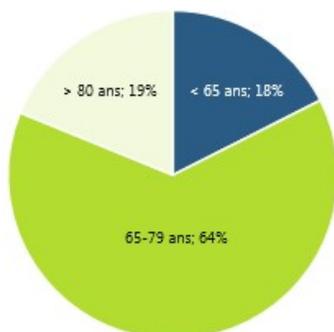
VOLET ANTÉRIEUR



SECOND VOLET



RÉPARTITION DES RETRAITÉS ET BÉNÉFICIAIRES SELON L'ÂGE



A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES /suite

INFORMATION SUR CHAQUE CATÉGORIE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

	Volet antérieur	Second volet	Commentaires
1. Participantes et participants actifs et invalides			
Nombre	959	1 341	Les statistiques sont très différentes entre les deux volets, car le Volet antérieur est fermé (aucune adhésion depuis 2014).
Salaire moyen	57 128 \$	55 641 \$	
Âge moyen	48,8 ans	46,4 ans	
Service crédité moyen	15,0 années	11,7 années	
Service crédité moyen du volet	7,4 années	6,4 années	
2. Retraites ajournées			
Nombre	12	13	On constate que quelques personnes demeurent en poste après 65 ans.
Salaire moyen	51 857 \$	50 586 \$	
Âge moyen	66,6 ans	66,7 ans	
Service crédité moyen	15,7 années	14,8 années	
Service crédité moyen du volet	9,7 années	5,9 années	
3. Retraitées et retraités			
Nombre	1 672	326	L'âge moyen à la retraite est de 61,4 ans pour les retraitées et retraités de 2021.
Âge moyen	72,2 ans	63,6 ans	
Rente annuelle moyenne	21 860 \$	29 064 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	20 775 \$	5 613 \$	
4. Bénéficiaires, conjointes et conjoints			
Nombre	162	3	Très peu de bénéficiaires et de conjointes et conjoints survivants dans le Second volet.
Âge moyen	78,8 ans	70,2 ans	
Rente annuelle moyenne	9 575 \$	14 395 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	9 520 \$	2 936 \$	
5. Rentes différées			
Nombre	181	185	
Âge moyen	45,4 ans	43,1 ans	
Ratio participants actifs (1 et 2) / participants non actifs (3 à 5) <i>Ce ratio est un indicateur du niveau de maturité des volets du RREEUL</i>	0,48	2,63	On pourrait qualifier le Volet antérieur de régime très mature et le Second volet de jeune régime.

Définitions : Retraite ajournée : personne de 65 ans et plus qui cotise au régime de retraite.

Rente différée : personne ayant cessé de cotiser au RREEUL, mais qui a laissé leurs droits dans le Régime.

MOUVEMENT DE PARTICIPANTS

	En 2021		Moyenne 5 ans (2017-2021)	
	Nombre	Âge moyen	Nombre	Âge moyen
Adhésions	107	38,2	66	37,3
Retraites	72	61,4	51	61,0
Décès	46	82,5	49	82,5
Remboursements / Transferts	30	41,7	16	38,9

A.3 VENTILATION DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique les fonds et les gestionnaires dans lesquels les deux volets du RREEUL sont investis.

	VOLET ANTÉRIEUR		SECOND VOLET		GESTIONNAIRE
	en	en %	en	en %	
	millions \$	de l'actif	millions \$	de l'actif	
TITRES D'EMPRUNT		38,98 %		17,37 %	
Obligations provinciales à long terme	107,0	18,06 %	13,1	9,23 %	Gestion d'actifs Manuvie
Obligations à court terme	3,8	0,64 %	0,6	0,45 %	Caisse de dépôt et placement (CDPQ)
Obligations Core Plus	15,7	2,66 %	5,4	3,80 %	Gestion d'actifs CIBC
Obligations Univers	35,0	5,92 %	0,0	0,00 %	Gestion d'actifs Manuvie
Marché monétaire	10,1	1,70 %	5,5	3,98 %	Gestion d'actifs Manuvie
TITRES DE PARTICIPATION		35,13 %		52,98 %	
Actions canadiennes	50,5	8,53 %	17,5	12,34 %	Jarislowsky Fraser
Fonds d'actions mondiales	112,7	19,04 %	42,5	30,05 %	¹
Actions à petite capitalisation	15,9	2,68 %	5,4	3,81 %	Fisher Investments
Actions de pays émergents	28,9	4,88 %	9,6	6,78 %	RBC Global Asset Management
PLACEMENTS ALTERNATIFS		35,89 %		24,1 %	
Fonds d'immobilier	154,1	26,02 %	31,1	21,96 %	²
Fonds d'infrastructures	58,4	9,87 %	10,9	7,67 %	³
		592,2		141,5	

Notes

- Certains types de placement sont regroupés (voir les renvois 1 à 3) dans des fonds afin que tous les régimes de retraite ou volets aient les mêmes répartitions entre les gestionnaires.
- Le montant total de l'actif de chaque volet indiqué ci-dessus est légèrement différent des montants indiqués précédemment dans le rapport parce qu'il s'agit ici de la valeur de placements, alors qu'ailleurs c'est l'actif total de chaque volet qui est présenté.

¹ Fonds d'actions mondiales : Baillie Gifford, RBC, Pier 21 et Walter Scott (environ un quart chacun).

² Fonds d'immobilier : CDPQ, Kingsett, Morgan Stanley, Greystone, CBRE, Ipso Facto, Presima, GreenOak Europe III et Carlyle.

³ Fonds d'infrastructures : GIP, IFM, Brookfield, EQT.



A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique la performance brute des fonds du RREEUL.

	RENDEMENT 2021	VALEUR AJOUTÉE ¹	RENDEMENT 2020
TITRES D'EMPRUNT			
Obligations provinciales à long terme VA ²	-3,99 %	s/o	11,10 %
Obligations provinciales à long terme SV ²	-6,97 %	s/o	5,10 %
Obligations à long terme ²	-6,81 %	s/o	8,20 %
Obligations Univers	-2,56 %	s/o	3,20 %
Obligations Core Plus	-0,97 %	1,56 %	0,60 %
Marché monétaire américain	-0,90 %	s/o	11,30 %
TITRES DE PARTICIPATION			
Actions canadiennes	24,86 %	-0,17 %	4,80 %
Fonds d'actions mondiales	13,16 %	-7,61 %	9,50 %
Actions à petite capitalisation	13,42 %	-9,92 %	23,00 %
Actions de pays émergents	-4,86 %	-1,50 %	18,80 %
PLACEMENTS ALTERNATIFS			
Fonds d'immobilier	10,86 %	-4,54 %	-5,70 %
Fonds d'infrastructures	9,17 %	-1,61 %	-0,40 %

¹ Écart de performance par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Pour les portefeuilles où il n'y a pas de valeur ajoutée, cela signifie que la gestion n'est pas comparée à un indice de référence.

² Essentiellement, ce sont des portefeuilles d'obligations où la gestion est basée sur les caractéristiques du passif actuariel.



A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS /suite

Le tableau suivant indique la performance brute des volets du RREEUL. Le Second volet a été instauré au 1^{er} janvier 2014. Depuis 2019, la répartition stratégique des placements de chaque volet tient compte de leur maturité très différente.

	Volet antérieur			Second volet		
2021	7,42 %	2 ans	7,06 %	9,58 %	2 ans	8,94 %
2020	6,70 %	4 ans	7,69 %	8,30 %	4 ans	8,73 %
2019	15,50 %	5 ans	8,64 %	16,50 %	5 ans	9,42 %
2018	1,60 %	10 ans	9,11 %	1,10 %		
2017	12,50 %	15 ans	7,60 %	12,20 %		
2016	9,60 %			9,10 %		
2015	9,00 %			10,70 %		
2014	14,40 %			14,40 %		
2013	9,10 %					
2012	6,00 %					
2011	12,10 %					
2010	12,60 %					
2009	14,20 %					
2008	-16,70 %					
2007	4,50 %					
	Rendement espéré ¹ 2021 + (avant la marge de sécurité)		6,25 %	Rendement espéré 2021 + (avant la marge de sécurité)		6,80 %
	Rendement espéré 2021 + (net de la marge de sécurité)		5,03 %	Rendement espéré 2021 + (net de la marge de sécurité)		6,05 %

Les données en bleu représentent les années et les périodes où l'objectif de rendement a été atteint ou surpassé.

¹ Le rendement espéré est établi par l'actuaire du Régime dans la plus récente évaluation actuarielle en fonction de la Politique de placement et des hypothèses de rendement de chaque classe d'actifs.



A.5 L'ÉQUIPE DU BUREAU DE LA RETRAITE



DIRECTEUR
Martin Latulippe

COMPTABILITÉ



Analyste, Opérations comptables
Fabian Florez



Contrôleur
Joël Joncas



Technicien comptable (temporaire)
Félix-Antoine Larochelle



Coordonnateur, Opérations comptables
Manex Ruban



Coordonnatrice sénior, Opérations comptables
Audrey Thibodeau

FINANCE



Gestionnaire, Placements
Sébastien Chabot



Analyste financier
Louis-Thomas Hudon



Analyste financier
Hugo-Alexandre Paradis

SOUTIEN ADMINISTRATIF



Adjointe aux opérations
Diane Bernier



Adjointe aux opérations
Solange Chabot



Adjointe aux opérations
France Simard

SERVICE AUX PARTICIPANTS



Conseillère
Sylvie Bourdages



Conseiller
Jean-François Laverdière



Conseiller
Yves Parent



Technicienne en administration
Chantale Couture



Technicienne en administration
Karine Fournier



Technicien en administration
Pierre-Alain Gélinas



Technicienne en administration
Cindy Lafontaine

Réceptionniste
Caroline Doyon

Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack

2305, rue de l'Université, bureau 3121

Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3802

bretraite@bretraite.ulaval.ca

bretraite.ulaval.ca/rreeul

Conception et rédaction



**BUREAU
DE LA RETRAITE**

de l'Université Laval